



Groupe de Liaison genevois des  
Associations de Jeunesse

Chers membres,

Voici le récapitulatif des délais pour l'**année 2018** pour la diffusion par le GLAJ-GE des programmes de vos camps et de vos activités à la journée lors des périodes de vacances scolaires.

### **VACANCES DE PÂQUES (29 mars– 6 avril 2018)**

15 JANVIER 2018 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](http://www.loisirsjeunes.ch)

1<sup>ER</sup> MARS 2018 – [version papier](#) (avec l'envoi des camps d'été)

### **VACANCES D'ÉTÉ (2 juillet – 26 août 2018)**

19 FÉVRIER 2018 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](http://www.loisirsjeunes.ch)

1<sup>ER</sup> MARS 2018 – [version papier](#)

### **VACANCES D'AUTOMNE (22 – 28 octobre 2018)**

19 AOÛT 2018 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](http://www.loisirsjeunes.ch)

20 SEPTEMBRE 2018 – [version papier](#) (avec l'envoi des camps d'hiver)

### **VACANCES DE NOËL 2018 (24 décembre 2018 – 6 janvier 2019) ET FÉVRIER 2019 (18 – 24 février 2019)**

20 SEPTEMBRE 2018 – [mise en ligne des données sur le site loisirsjeunes.ch](http://www.loisirsjeunes.ch)

20 SEPTEMBRE 2018 – [version papier](#)

.....

Dès 2018, il n'est plus nécessaire de nous transmettre vos camps dans un fichier Excel. Il vous suffit d'inscrire vos activités sur notre nouveau site [www.loisirsjeunes.ch](http://www.loisirsjeunes.ch) Nous en tirerons les informations saisies pour les mettre sous forme de catalogue, en version PDF téléchargeable sur notre site [www.glaj-ge.ch](http://www.glaj-ge.ch) et en version papier distribuée auprès des 513 adresses de notre liste de diffusion.

Pour la réception par le GLAJ-GE des programmes et des visuels pour envoi aux communes, maisons de quartier, bibliothèques, ludothèques, CASS, UAC, pédiatres, logopédistes, services médico-pédagogiques, théâtres, écoles de danses, écoles privées, Cycles d'Orientation du canton : nous mettons dans chaque enveloppe un exemplaire de programme composé de plusieurs pages, une affiche et jusqu'à 10 flyers (ou feuilles A4). Vous avez la possibilité de choisir les destinataires auxquels vous souhaitez faire parvenir vos visuels. Si vous choisissez tous les destinataires, vous devez donc nous faire parvenir 513 exemplaires des programmes composés de plusieurs pages, 513 affiches et des multiples de 513 exemplaires pour un flyer ou une feuille A4 !!! Maximum 10x513 par association (maximum 5'130 flyers/feuilles). Merci de nous remettre la Liste des destinataires à cocher que vous trouverez dans l'espace membres du site du GLAJ-GE